GVSC
CONSEILS & FORMATIONS

FORMATION :
PRÉVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)



contact@groupevsc.fr
www.groupevsc.fr

Prévenir les risques psychosociaux (RPS)

Pourquoi suivre cette formation ?

Les risques psychosociaux, stress chronique, burnout, harcèlement, conflits au travail, sont aujourd'hui la première cause d'absentéisme longue durée en France. Ils dégradent durablement la santé des salariés, le climat de travail et la performance collective, alors même que l'employeur a l'obligation légale d'en assurer la prévention. Pourtant, ces risques restent encore trop souvent méconnus, sous-détectés et sous-traités dans les organisations. Cette formation d'une journée, dispensée directement dans vos locaux, donne à chaque participant les clés pour comprendre les mécanismes des RPS, repérer les signaux d'alerte et agir concrètement à son niveau, quel que soit son poste ou son niveau de responsabilité.

Ce que vous gagnez concrètement

- Une compréhension claire de ce que sont les RPS et de leur cadre légal
- La capacité à repérer les facteurs de risque dans votre propre environnement de travail
- Les réflexes pour identifier les signaux d'alerte, chez soi et chez les autres
- Des leviers d'action concrets pour prévenir et agir, à votre niveau

PREREQUIS :
Aucun prérequis n'est nécessaire, la formation est accessible à tous, quel que soit le niveau de responsabilité

PUBLIC :
Tout salarié, manager, RH ou membre du CSE souhaitant comprendre et prévenir les risques psychosociaux dans son environnement professionnel. Entre 3 et 10 participants par session.

DÉLAIS :
Formation organisée en intra-entreprise : la date est fixée d'un commun accord avec l'entreprise selon les disponibilités du formateur et des équipes.

OBJECTIFS & RÉSULTATS ATTENDUS :

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Définir ce que sont les risques psychosociaux et leurs principales formes (stress, burnout, violences au travail)
- Situer le cadre légal et les obligations de l'employeur en matière de prévention
- Identifier les facteurs de risque présents dans son propre environnement professionnel
- Reconnaître les signaux d'alerte individuels et collectifs
- Distinguer les différents niveaux de prévention et les leviers d'action mobilisables
- Agir à son niveau pour contribuer à la prévention des RPS dans son organisation

1190€

7 heures

Présentiel ou Distanciel

Attestation individuelle de formation

Les atouts de la formation :

Accompagnement
Une formation dispensée directement dans vos locaux, avec un formateur expert en prévention des RPS

Format intra-entreprise
Un groupe restreint de 3 à 10 participants, pour des échanges concrets adaptés à votre contexte

Une journée 100 % opérationnelle
Des repères clairs et des leviers d'action directement transposables dans votre quotidien professionnel



PROGRAMME

PARTIE 1 — Comprendre les RPS : de quoi parle-t-on ?
- Définition officielle des RPS (référentiel INRS)
- Les 3 grandes formes : stress, burnout, violences au travail
- Différence entre facteur de risque et manifestation
- Cadre légal et obligations de l'employeur (article L4121-1 du Code du travail)
- Conséquences individuelles et collectives : chiffres clés

PARTIE 2 — Identifier les facteurs de risque dans son environnement
- Les 6 familles de facteurs de risque (modèle INRS)
- Intensité du travail, exigences émotionnelles, autonomie…
- Analyse d'un cas d'entreprise fictif en sous-groupes
- Application à son propre contexte professionnel

PARTIE 3 — Reconnaître les signaux d'alerte
- Signaux individuels : physiques, émotionnels, comportementaux
- Signaux collectifs : absentéisme, turnover, conflits répétés
- Le parcours du RPS : de la tension au burnout
- Les indicateurs RH à surveiller dans son organisation

PARTIE 4 — Agir et prévenir : les leviers d'action
- Les 3 niveaux de prévention : primaire, secondaire, tertiaire
- Rôles et responsabilités de chaque acteur (RH, manager, CSE…)
- Obligations légales : DUERP et responsabilité pénale
- Ressources externes : INRS, ANACT, médecin du travail

PARTIE 5 — Synthèse et clôture de la journée
- Tour de table des engagements personnels
- Retour sur les attentes exprimées en début de journée

Méthodes pédagogiques :

La formation alterne apports théoriques et mises en pratique pour ancrer les notions dans le concret du quotidien professionnel des participants.

Exemples de moyens pédagogiques utilisables (à titre indicatif, les supports définitifs seront précisés avec le formateur) :
- Diaporama
- Vidéos
- Quiz
- Sondages
- Fiches d'activité
- Cartes de situations
- Ateliers en sous-groupes

Le formateur s'appuie sur des situations concrètes issues du vécu professionnel des participants.

Modalités d'évaluation
- La présence intégrale du stagiaire est requise pour la validation
- Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de journée
- Mises en situation observées par le formateur
- Questionnaire d'évaluation à chaud (satisfaction)
- Attestation individuelle de formation remise à chaque participant

GROUPE VSC CONSEILS ET FORMATIONS
9 RUE DU RENARD - 76000 ROUEN
Mail : contact@groupevsc.fr



PRENDRE UN RDV

GROUPE VSC CONSEILS & FORMATIONS – SARL Organisme de formation enregistré sous le numéro 28 76 07754 76
(Attribué le 28 juillet 2025 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) SIRET : 98904164500015
Code NAF : 8559A – Formation continue d'adultes Adresse : 9 rue du Renard, 76000 ROUEN
Téléphone : 06 68 36 43 68 Email : contact@groupevsc.fr Site web : www.groupevsc.fr